

RENOUVELLEMENT DES LICENCES SAISON 2017-2018



**Séances
d'inscription**
Samedi 10 juin
de 10h00 à
12h00 au
COSEC et
Samedi 24 juin
de 10h à 12h
Salle Tabarly

Imprimé de demande de licence (joint à ce courrier)	Partie gauche	Licencié	Renseigner les informations personnelles (dont indication Taille obligatoire) Ne pas remplir la partie " Information Assurances" (tacite reconduction) Sauf en cas de changement d'option (B ou C)
	Partie droite	Médecin	

Règlement de la licence

Le règlement sera effectué le jour de l'inscription et pourra se faire en :
* Espèces / Chèque bancaire / Pass sport et coupons sport / Chèques vacances / Comité d'entreprises.

=> L'encaissement du règlement se fera en octobre
=> Des facilités de paiement peuvent être accordées.
=> Les demandes de licence ne seront envoyées au Comité que lorsque le règlement aura été effectué.
=> 1/2 tarif sur la 3ème licence la moins élevée d'une même famille et gratuité à partir de la 4ème.
=> Aucun remboursement ne sera effectué après le 15/09 à partir de la catégorie benjamin (U11) et plus.
Pour les petits, possibilités de remboursement partiel jusqu'au 31/10/2017.

Pack 2017-2018	2017/2018 : le pack tombola attribué à chaque licencié joueur comprend un carnet de 10 billets de tombola d'une valeur totale de 20€. Il est ajouté au règlement de la cotisation de chaque licence.
-----------------------	---

Les tarifs des cotisations pour la saison 2017/2018 sont les suivants :

Catégories	Année	Cotisation pack inclus	
Seniors et Loisirs	à partir de 1997	155 €	<p style="text-align: center;"><u>A Savoir :</u></p> <p>=> Si non inscription en juin, majoration de 10% sur le tarif de la licence et licencié non prioritaire</p> <p>=> Chaque licencié doit prendre connaissance de la charte du basketteur mis à disposition sur le site de l'ASA : elle résume les droits et les devoirs de tout licencié de l'ASA et notamment l'obligation de respecter les désignations d'arbitrage et de table de marque (à partir de la catégorie benjamin(e))</p> <p>=> Surclassement : Il est demandé par le club pour tous les enfants en 2ème année de chaque catégorie. Pour la saison 2017/2018, sont concernés les licenciés né(e)s en 2009, 2007, 2005,2003, 2001 et 2000. Le surclassement permet à l'ASA Basket d'avoir la possibilité de faire jouer exceptionnellement un licencié dans une équipe de catégorie supérieure.</p>
U 20 -Juniors	1998-1999-2000	150 €	
U 17 – Cadets	2001-2002	145 €	
U 15 – Minimes	2003-2004	130 €	
U 13 – Benjamins	2005-2006	130 €	
U 11 – Poussins	2007-2008	115 €	
U 9 – Mini Poussins	2009-2010	115 €	
Ecole de Basket	2011-2012	95 €	
Frais de mutation et de licence T	catégories cadets, juniors et seniors	105 €	
	catégorie minimes	54 €	

Pour les nouvelles inscriptions :

=> Pour toute création de licence, prévoir une photo d'identité à remettre au coach sportif ou responsable administratif à l'occasion du premier entraînement	
La commission Licences : Maryse DAUFFOUIS 136 rue Renée 49100 ANGERS Tél : 06 89 56 50 36	Association Sportive d'Avrillé Basket Ball Stade Auguste Delaune Secrétariat : 14 rue Jean Monnet 49240 Avrillé Site internet : www.asabasket.asso.fr

Merci de votre coopération